



**Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense,
de la Coopération et de l'Immigration**

Procès-verbal de la réunion du 26 février 2018

Ordre du jour :

1. Information par le Premier Ministre sur la réunion informelle des dirigeants du 23 février 2018
2. Document européen
COM (2018)95 COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL EUROPÉEN ET AU CONSEIL
Une Europe qui tient ses engagements : options institutionnelles pour renforcer l'efficacité de l'action de l'Union européenne
Contribution de la Commission européenne à la réunion informelle des dirigeants du 23 février 2018
3. 7188 Projet de loi portant modification
1) de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration
2) de la loi du 18 février 2013 sur l'accueil de jeunes au pair
- Rapporteur : Monsieur Marc Angel
- Adoption d'une série d'amendements
4. 7196 Projet de loi portant approbation de l'Accord de partenariat sur les relations et la coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la Nouvelle-Zélande, d'autre part, fait à Bruxelles, le 5 octobre 2016
- Rapporteur : Monsieur Marc Angel
- Analyse de l'avis du Conseil d'Etat
5. Adoption des projets de procès-verbaux des réunions du 19 octobre 2017, 29 janvier 2018 et 5 février 2018
6. Documents européens : adoption de la liste des documents transmis entre le 17 et le 23 février 2018
7. Divers

*

Présents : M. Claude Adam, M. Marc Angel, M. Eugène Berger, M. Fernand Kartheiser, M. Laurent Mosar, Mme Lydie Polfer, M. Claude Wiseler

M. Alex Bodry, remplaçant de Mme Dall'Agnol

M. Xavier Bettel, Premier Ministre, Ministre d'Etat
M. Pierre Ferring, Conseiller diplomatique du Premier Ministre

M. Charles Goerens, membre du Parlement européen

Mme Rita Brors, Mme Fabiola Cavallini, de l'Administration parlementaire
M. Lucas Thil, stagiaire auprès de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Yves Cruchten, Mme Claudia Dall'Agnol, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Marc Spautz, M. Serge Wilmes

M. Georges Bach, M. Claude Turmes, membres du Parlement européen

*

Présidence : M. Marc Angel, Président de la Commission

*

1. Information par le Premier Ministre sur la réunion informelle des dirigeants du 23 février 2018

Lors de la réunion informelle des dirigeants, tenue à huis clos, aucune décision n'a été prise et les participants n'ont pas adopté de conclusions. Les échanges portaient sur de nombreux sujets, dont notamment des questions institutionnelles et l'avenir du budget européen. Le Premier Ministre est persuadé que le Conseil européen de juin 2018 ne se prononcera pas pour la réduction du nombre de Commissaires européens, ni pour une fusion des postes de Président du Conseil et de Président de la Commission européenne. Quant aux contributions au budget européen, l'Union risque d'avoir moins de ressources après le Brexit. Un certain nombre d'Etats membres refusent de contribuer plus. Se pose donc la question de savoir si les ressources propres de l'Union peuvent être augmentées par l'introduction de nouvelles taxes communautaires. Du côté des dépenses, l'Union nécessitera de moyens pour affronter les défis nouveaux, dont notamment le contrôle des frontières extérieures. Il sera difficile de se concerter sur les domaines dans lesquels l'Union pourra faire des épargnes.

Le Premier Ministre informe ensuite sur la situation dans la région du Sahel. Il s'avère que la situation sécuritaire y est précaire.

Débat

Les éléments suivants peuvent être retenus de la discussion.

Le Premier Ministre ne croit pas que les discussions sur le cadre financier pluriannuel aboutissent avant les élections européennes. Il préfère que le Parlement européen nouvellement élu puisse prendre une décision. Par ailleurs, il refuse l'idée de lier le financement par les fonds structurels à la volonté d'un Etat membre d'accueillir des migrants. Aussi bien du point de vue politique que juridique, il ne

serait pas acceptable que les agriculteurs et les étudiants portent le fardeau du refus, par un gouvernement, d'accueillir des migrants.

2. Document européen

COM (2018)95 COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL EUROPÉEN ET AU CONSEIL
Une Europe qui tient ses engagements : options institutionnelles pour renforcer l'efficacité de l'action de l'Union européenne
Contribution de la Commission européenne à la réunion informelle des dirigeants du 23 février 2018

Un membre de la commission donne à considérer qu'il ne peut y avoir d'obligation de désigner le candidat en tête de la liste ayant obtenu le plus grand nombre de votes comme Président de la Commission européenne. Par ailleurs, des listes transnationales devraient être inscrites dans les lois électorales de chaque Etat membre. A son avis, l'introduction de candidats têtes de listes ne peut reposer que sur un accord entre les partis politiques. D'autres membres de la commission se rallient à cette opinion.

3. 7188 **Projet de loi portant modification**
1) de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration
2) de la loi du 18 février 2013 sur l'accueil de jeunes au pair

La commission adopte les amendements proposés, avec l'abstention de la sensibilité politique ADR.

4. 7196 **Projet de loi portant approbation de l'Accord de partenariat sur les relations et la coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la Nouvelle-Zélande, d'autre part, fait à Bruxelles, le 5 octobre 2016**

Il s'avère que le Conseil d'Etat n'a pas d'observation quant au texte du projet de loi.

5. Adoption des projets de procès-verbaux des réunions du 19 octobre 2017, 29 janvier 2018 et 5 février 2018

Les projets de procès-verbaux sont adoptés.

6. Documents européens : adoption de la liste des documents transmis entre le 17 et le 23 février 2018

La liste des documents est adoptée.

7. Divers

Le Président de la Commission informe sur les prochaines réunions. Les membres de la Commission s'accordent à ce qu'aucune photo de famille officielle ne sera prise à l'occasion d'entrevues avec des fonctionnaires.

Luxembourg, le 6 mars 2018

La Secrétaire-Administratrice,
Rita Brors

Le Président de la Commission des Affaires étrangères
et européennes, de la Défense, de la Coopération et de
l'Immigration,
Marc Angel